

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute:* **Banque Raiffeisen de Collombey-Muraz, Collombey-Muraz**
2. *Nom et siège de la société coopérative reprenante:*
Banque Raiffeisen du Haut-Léman, Vouvry
3. *Echéance de préavis des créances:* **01.07.2004**
4. *Adresse pour la déclaration des créances:* Banque Raiffeisen du Haut-Léman, Case postale 12, 1895 Vionnaz
5. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
6. *Remarques:* Sauf opposition expresse du créancier pendant le délai d'annonce, la dette sera reprise par la Banque Raiffeisen du Haut-Léman. Les prétentions doivent être annoncées par écrit avec preuve à l'appui. La Banque Raiffeisen du Haut-Léman, société coopérative, 1896 Vouvry, reprend, à titre de succession universelle et sans liquidation, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Raiffeisen de Collombey-Muraz, société coopérative, 1868 Collombey-Muraz. La fusion a été décidée par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen de Collombey-Muraz en date du 26 mars 2004 et par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen du Haut-Léman en date du 2 avril 2004.

Banque Raiffeisen Du Haut-Léman
1895 Vionnaz

(02278698)